



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

Réunion du
COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION
CCJ-221011
Le 11 octobre 2022
à 9 h

À distance par l'entremise de
Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Comité conjoint de la planification • CCJ-221011



PRÉSENCES

Membres

Francis Bourgoïn
 Morel Caissie
 Edith Doucet
 Denis Prud'homme
 Jean-François Thibault, président

Autres personnes présentes¹

Lynne Castonguay, secrétaire générale
 Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration
 et aux ressources humaines
 Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la
 recherche

PERSONNES EXCUSÉES : Darius Bossé, Michelyne Paulin et Céline Surette

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE DE LA RÉUNION	2
2.	CORRESPONDANCE.....	2
3.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
4.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	2
5.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	2
	5.1. Autres	2
6.	ÉVALUATION DU BACCALAURÉAT EN GESTION DE L'INFORMATION	2
7.	PROCESSUS DE PRÉAPPROBATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES.....	4
8.	RÔLE DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	4
9.	AFFAIRES NOUVELLES	4
10.	PROCHAINE RÉUNION	4
11.	CLÔTURE.....	4
	DOCUMENT A - Évaluation du Baccalauréat en gestion de l'information.....	5

¹ Assiste aux réunions en y ayant voix consultative

Les évaluatrices recommandent d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les cours GEIN et dans le programme BGI tout en conservant un ratio professeur/étudiant intéressant.

Enfin, les évaluatrices notent que le programme jouit d'un excellent taux de placement. En lien avec le marché du travail, elles recommandent la mise en œuvre d'un comité consultatif qui serait composé des employeurs potentiels et des membres du comité actuel du BGI.

Le VRER présente six recommandations :

Recommandation 1

Que le programme de BGI réduise le nombre d'axes de formation dans le BGI en positionnant les technologies comme une compétence transversale et en mettant à jour les cours portant sur les technologies.

Recommandation 2

Que le programme de BGI révise et clarifie les objectifs du BGI ainsi que les résultats d'apprentissage des cours afin de mieux répondre aux besoins des employeurs.

Recommandation 3

Que le programme de BGI crée des microprogrammes, certificats et diplômes offerts à distance afin d'attirer de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants en collaboration avec la Formation continue et les programmes connexes dans les autres campus.

Recommandation 4

Que le programme de BGI permette aux étudiantes et étudiants du BGI de suivre des cours à distance dans les programmes connexes et facilite le partage des cours GEIN en réseau (ex. en harmonisant les horaires sur les trois campus et en actualisant les listes d'OFG).

Recommandation 5

Que le programme de BGI élargisse son comité consultatif en incluant des employeurs potentiels, des chargées et chargés de cours et des diplômées et diplômés afin de cultiver ses réseaux et demeurer à l'affût des connaissances.

Recommandation 6

Que le programme de BGI revoie le régime coopératif à la lumière du télétravail et des initiatives provinciales en apprentissage expérientiel et examine la possibilité de créer des cours crédités avec placement (ex. cours projet de recherche appliquée).

Discussion du Comité

Le Comité examine le tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés. Sur une durée de six ans, on compte 66 inscriptions au BGI (régulier) et 4 inscriptions au BGI (coopératif) pour un total de 70 inscriptions. En termes de diplomation, on compte 20 dossiers sanctionnés au Baccalauréat et un dossier sanctionné au Certificat en gestion de l'information.

Le Comité est d'avis que le ratio inscription/diplomation n'a pas été adressé dans l'évaluation. La question de la rétention n'est pas discutée dans le rapport.

Le Comité soulève plusieurs questions de fond :

- Le profil des programmes est composé de quatre axes qui sont liés à des thématiques spécifiques. Est-ce qu'il serait préférable d'avoir des blocs de quelques cours? Est-ce que cela apporterait de la souplesse dans les programmes?

- La combinaison des programmes (régulier et coop) n'est pas adressée. Est-ce préférable d'avoir un seul programme avec un stage obligatoire? À la lumière du nombre d'inscriptions dans les deux programmes de baccalauréat, la création d'un programme est-elle plus appropriée?
- Le programme coopératif doit être examiné davantage. Est-ce que les recommandations proposées sont suffisantes pour relancer le programme coop? Devons-nous considérer l'offre d'un seul baccalauréat, soit le programme coop redéfini?
- Le Comité voit d'un bon œil la mise sur pied des microprogrammes et des certificats. Ces formations à temps partiel pourraient avoir la cote.
- La médiatisation des cours est une piste intéressante pour mousser les inscriptions. Cette piste est plus dispendieuse, mais pourrait à long terme devenir très intéressante.

Le Comité souhaite que le dossier soit réexaminé à la lumière des commentaires ci-dessus.

Suivi : VRER

7. PROCESSUS DE PRÉAPPROBATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

8. RÔLE DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Remerciements

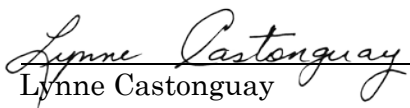
Les membres du Comité remercient chaleureusement Mme Edith Doucet, présidente du Conseil de l'Université, pour sa contribution soutenue aux travaux du Comité conjoint de la planification tout au long de ses deux mandats.

10. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mardi 24 janvier à 13 h 30.

11. CLÔTURE

La réunion se termine à 10 h 30.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale